



Bain de Bretagne
Etablissements de santé



GROUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE PREVENTION DES CHUTES DU PERSONNEL

Forum des expériences
11 octobre 2016



Présentation

- Karl TOUFFET – AMP – Secrétaire CHSCT
- Nelly LEGAUD – AS – Membre CHSCT
- Delphine MOREL – Assistante RH en relation avec les IRP
- Emilie DARRAS – Comptable



CONTEXTE

Démarche de prévention CHSCT 2016 :

- Projet d'amélioration des conditions de travail sur la prévention des chutes du personnel
- Proposition à la Direction : travailler en pluridisciplinarité sur cette démarche de prévention des risques professionnels



Mise en place du projet

Création d'un groupe de travail :

- Membres du CHSCT
- DRH/ASS RH
- Responsables de service
- Salariés
- Contrôleur sécurité CARSAT
- Ergonome AMIEM

Deux objectifs



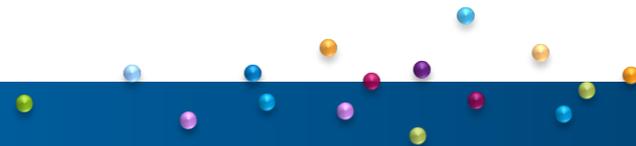
Méthodologie

1. Etude des AT relatifs aux chutes de 2010 à 2015
2. Définition des axes de travail prioritaires
3. Rencontre des professionnels
4. Mise en commun des différentes analyses sur le terrain
5. Proposition et priorisation des actions
6. Réunions d'information
7. Mise en place de sous-groupes de travail sur les différentes problématiques
8. Mise en œuvre des actions et évaluation



Les chiffres sur les AT de 2010 à 2015

- Référence CPAM
- Au niveau de l'établissement



LES AXES DE TRAVAIL

- La qualité sols intérieurs de l'établissement
- Les raisons des sols mouillés
- Les chutes dans les douches
- La prévention des chutes en extérieur.



La rencontre des professionnels

- Discussion avec les professionnels
 - Sensibilisation à la prévention des chutes
 - Participation à la recherche de solutions



La mise en commun des différentes rencontres

- Compte rendu de chaque groupe
- Proposition d'actions
- Priorisation des actions



LES ACTIONS

- **ACTION N° 1** : Améliorer la qualité des sols intérieurs de l'établissement
- **ACTION N° 2** : Limiter la présence de liquide au sol et prévenir d'une situation de danger
- **ACTION N° 3** : Diminuer les situations de danger dans les salles de bains
- **ACTION N° 4** : Diminuer les situations de danger à l'extérieur des bâtiments
- **ACTION N° 5** : Développer la culture de la prévention au sein de l'établissement



Les réunions d'information

- Présentation de la démarche et du plan d'action
 - À la Direction
 - À l'ensemble du personnel



La mise en place de sous-groupes de travail

- Travail sur des thématiques concernant certains professionnels
- Appels à candidature courant octobre
- Mise en place de nouvelles actions



EVALUATION DES ACTIONS

- Suivi de chaque action par les membres du groupe de travail
- Evaluation mise en place au fur et à mesure des avancées
- Bilan fin 2017



Conclusion

- **Projet initié par le CHSCT et mis en place grâce à une équipe pluridisciplinaire**
 - Partage des expériences professionnelles
 - Différents regards sur les thématiques rencontrées
 - Rencontres entres professionnels : créer du lien

- **Projet qui concerne donc l'ensemble du personnel de l'établissement.**
 - Implication de chacun à la recherche de solutions
 - Sensibilisation à la santé et sécurité au travail de l'ensemble du personnel



- Questions

